



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-12668>

Département(s) de publication : **67**

Annonce n° **24-12668**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg (67)

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 57850568700058

**Ville** : Strasbourg

**Code postal** : 67000

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 67

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <http://www.sers.eu>

**Identifiant interne de la consultation** : 6971

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Eric Hartweg, Directeur Général

**Adresse mail du contact** : sers@sers.eu

**Numéro de téléphone du contact** : +33 0388378888

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Au titre des pièces administratives de la candidature : • Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : o Lettre de candidature DC1 (ou équivalent) et déclaration sur formulaire DC2 (ou équivalent) dûment complétée, et accompagnée des documents qui y sont mentionnés ; OU o Document Unique de Marché Européen (DUME) sous forme électronique ; • L'attestation d'assurance « Responsabilité Civile » en cours de validité ; • Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet • Les références particulières mettant en évidence des opérations de complexité équivalente, réalisées au cours des trois dernières années (une page A4 par référence). Les précisions suivantes apparaîtront : nom du Maître d'Ouvrage, lieu de construction, coût des travaux, délai de réalisation, surface du projet

et missions effectuées ; • Les moyens humains et logistiques généraux dont dispose le soumissionnaire. • Les certificats de qualification : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Au titre de l'offre : Les candidats auront à produire un projet de marché comprenant les 4 pièces suivantes : 1. l'acte d'engagement et annexes à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaires du contrat. Sa signature électronique est obligatoire dès le dépôt de l'offre ; 2. la décomposition de prix (DPGF ou BPU / DQE selon le lot auquel il est répondu) établie par le prestataire ; 3. une note méthodologique décrivant le déroulement de la mission et qui détaillera notamment les interventions envisagées par le prestataire, les procédés et moyens logistiques utilisés, les moyens humains mobilisés ; seront également fournis les curriculums vitae et attestations de compétences des intervenants, 4. Un planning d'exécution de la mission
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il devra justifier des capacités de ce ou de ces opérateurs économiques et du fait qu'il en dispose pour l'exécution du marché (pour ce faire, il produira un engagement écrit du ou des opérateurs économiques). L'ensemble de ces pièces et documents devra être rédigé en langue française. Les documents émanant des administrations étrangères devront être traduits.

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 22/02/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : OPERATION D'EXTENSION DU PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES A ECKBOLSHEIM LOT 01 ETUDES GEOTECHNIQUES Lot 02 ETUDES AGRO-PEDOLOGIQUE

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 71241000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : La présente consultation a pour objet les études de reconnaissance géotechnique (lot 01) et agro-pédologique (lot 02) à réaliser dans le cadre de l'opération d'extension du parc d'activités économiques à Eckbolsheim Marché passé selon une procédure adaptée ouverte, conformément au 1° de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique. Après avoir sélectionné les candidatures, le Pouvoir adjudicateur examinera les offres. Une négociation pourra alors être entamée dans la perspective de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse à l'aide des critères de jugement des offres. Le marché pourra toutefois être attribué sans négociation.

**Lieu principal d'exécution du marché** : ECKBOLSHEIM

**Valeur estimée (H.T.)** : entre euros et euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Lot 01 ETUDES GEOTECHNIQUES

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 71241000**

**Lieu d'exécution du lot : Eckbolsheim**

- **Description du lot : Lot 02 ETUDES GEOTECHNIQUES**

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 71241000**

**Lieu d'exécution du lot : Eckbolsheim**

## **Section 6 - Informations Complémentaires**

**Visite obligatoire : Non**

**Autres informations complémentaires :** POUVOIR ADJUDICATEUR : EUROMETROPOLE DE STRASBOURG 1 Parc de l'Etoile 67070 STRASBOURG CEDEX MANDATAIRE : SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION DE STRASBOURG - S.E.R.S. - 10 Rue OBERLIN – BP 20165 – 67004 STRASBOURG CEDEX – SIRET 57 578 505 687 00058 Représentée par Monsieur Eric HARTWEG, Directeur Général Aucune tranche optionnelle, variante ou prestations supplémentaires éventuelles n'est à chiffrer par les candidats. Les variantes libres ne sont pas autorisées. Le Maître d'ouvrage ou son mandataire se réserve la possibilité d'apporter au plus tard 5 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres des modifications de détail au dossier de consultation. Les concurrents devront alors répondre sur la base du dossier modifié, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les concurrents, la date limite ci-dessus est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours (cent quatre-vingts jours) à compter de la date de remise des offres. Le paiement interviendra par virement bancaire dans un délai de 30 jours à réception de la note d'honoraires par le Mandataire du Pouvoir adjudicateur. En cas de groupement, après attribution du marché, celui-ci devra obligatoirement être solidaire. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le paiement interviendra par virement bancaire dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande d'acompte par le Maître d'œuvre. Il sera fait application des articles R.2191-3 à R.2191-63 du Code de la Commande Publique. Pour le jugement des candidatures, le Pouvoir adjudicateur éliminera les candidats dont les capacités professionnelles, techniques et financières seront jugées insuffisantes. Pour le jugement des offres, le pouvoir adjudicateur s'appuiera sur les critères pondérés prévus à l'article 4 du règlement de la consultation. Les offres sont à communiquer par voie électronique exclusivement. Aucune transmission par voie papier n'est autorisée. Les dispositions applicables aux offres dématérialisées (notamment la signature électronique) figurent en annexe au présent règlement de la consultation. Pour obtenir tous renseignements complémentaires, qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir une demande écrite par voie dématérialisée via le profil d'acheteur visé à l'article 3 du règlement de la consultation. Une réponse sera alors adressée en temps utile à tous les candidats ayant retiré le dossier. 2) Autres renseignements Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Strasbourg – 31 avenue de la Paix – BP 1038/F – 67070 STRASBOURG Cedex – Tél : 03.88.21.23.23 – Fax : 03.88.36.44.66 – Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement : • soit de l'article L 551-1 du code de justice administrative, jusqu'à la signature du contrat (référé précontractuel) ; • soit de l'article L 551-13 du Code de justice administrative dans les conditions de délais de l'article R 551-7 dudit code (référé contractuel) ; • soit de l'article R 421-1 du même code, dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre (recours pour excès de pouvoir) ; • soit de la jurisprudence du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 (« Département du Tarn-et-Garonne » - N° 358994), dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de la signature du contrat.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/02/2024**